

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET
DE KOUTIALA

===== 20

DRMP - DSP - 2025
KOUTIALA

RELATIF A L'ACHAT ET LA LIVRAISON DE TABLES BANCS (DEUX PLACES)
POUR LES ORDRES D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE AU
COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE KOUTIALA

PROCEDURES DE PASSATION : Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte conformément à l'Arrêté n°2020-1560/MEF-SG du 22 avril 2020, portant modification de l'Arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 Octobre 2015, fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 Septembre 2015 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ses textes d'application.

TITULAIRE : G.MLC GENERAL MEUBLE CHERIF :

NIF : 035001854Y, RCCM-MA-KLA-2009-B-10-58, Compte Bancaire : BNDA
N° ML043 05200 200003000011-96, Tel : 76 36 58 30 67 32 87 98.

MONTANT: Dix Huit Millions Cent Treize Mille (18 113 000) francs CFA TTC.

DE LAI D'EXECUTION : Quatre Vingt Dix (90) jours

DATE D'APPROBATION

DATE DE NOTIFICATION

IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget National
Section : 914/914.- Prog.2.041 - Chapitre : 22 -3-2000-0527-011-035036
Imputation : 60-6-9-03 - Exercice 2025

G.M.C GENERAL MEUBLE CHERIF

NIF : 035001854Y, RCCM-MA-KLA-2009-B-10-58, Compte Bancaire :

BIM-SA : N° ML041 05218 025140615101-70, Tel : 76 36 58 30/67 32 87 98,

ACTE D'ENGAGEMENT

A Monsieur le Directeur Régional du Budget de Koutiala
Monsieur,

Je soussigné, Mr., Mamadou Cherif OUATTARA

Agissant au nom et au compte de l'Entreprise **G.M.C GENERAL MEUBLE CHERIF**,

Numéro d'identification fiscale : 035001854Y, RCCM-MA-KLA-2009-B-10-58

Faisant élection de domicile à Koutiala route de Segou, Tel : 76 36 58 30/67 32 87 98.

Après avoir examiné toutes les clauses du contrat et apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité toutes les clauses du contrat relatif à l'achat et la livraison de de tables bancs (deux places) pour les ordres d'Enseignement Fondamental et Secondaire au compte de l'Académie d'Enseignement de Koutiala ; et tels que précisés dans le cahier des Spécifications Techniques et le Devis Estimatif,

Je me soumetts et m'engage à exécuter le contrat conformément à ses clauses pour la somme ferme et non révisable de : **Dix Huit Millions Cent Treize Mille (18 113 000) francs CFA TTC.**

Je m'engage à commencer et à terminer toutes les livraisons de tables bancs (deux places) énumérées dans le présent contrat dans un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de réception de la notification du contrat.

Les sommes qui me seront dues pour l'exécution du présent contrat feront l'objet de virement au compte bancaire, N° ML043 05200 200003000011-96, ouvert à la BNDA au nom de : l'Entreprise : **G.M.C GENERAL MEUBLE CHERIF**.

Fait à Koutiala, le13/03/.....2025

SIGNATURE ET CACHET DU TITULAIRE



LES TUBES BANCS (deux places), objet du présent contrat, sont à livrer à l'Académie d'Enseignement de Koutiala.

Article 13. REGIME FISCAL ET DOUANIER

Le présent contrat est conclu toutes taxes comprises.

Article 14 : APPROBATION DU CONTRAT

Le présent contrat relatif à l'achat et à la livraison de tables banca (deux places) pour les ordres d'Enseignement Fondamental et Secondaire au compte de l'Académie d'Enseignement de Koutiala, conclu entre la Direction régionale du Budget de Koutiala et l'Entreprise **G.M.C KLA-2009-B-10-58**, le présent contrat est passé conformément à la procédure de la Demande Arrêté N° 2020-1560 /MEF-DG du 22 avril 2020, portant modification de l'Arrêté n°2015-25 Septembre 2015, modifié, portant Code des Marchés Publics et des délégations de service public), pour un montant de **Dix Huit Millions Cent Treize Mille (18 113 000) francs CFA TTC**, financé par le Budget d'Etat, exercice 2025 à hauteur de 100 % et un délai d'exécution de quatre vingt dix (90) jours, ne sera définitif qu'après approbation de l'Autorité Compétente.

Lu et accepté par
LE FOURNISSEUR

